

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

UFI: JERA-E6J8-170F-GMFN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent préservatif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: AESCULAP AG
Rue: Am AESCULAP-Platz
Lieu: D-78532 Tuttlingen/Donau
Téléphone: +49 (0) 74 61 95-0 Téléfax: +49 (0) 74 61 95-2600
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: B. Braun Medical AG
Rue: Seesatz 17
Lieu: CH-6204 Sempach
Téléphone: +41 (0) 58 / 258 50 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
Centre Suisse d'Information Toxicologique, Numéro de téléphone: 145 / E-Mail:
info@toxi.ch
Tox Info Suisse, Numéro de téléphone: 145 / E-Mail: info@toxiinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange d'hydrocarbures hautement raffinés (« huile blanche »)

Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 2 de 8

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Administrer du charbon médicinal.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact plus prolongé ou répété peut produire des irritations des yeux et des muqueuses.

Contact prolongé avec la peau peut provoquer irritation cutanée.

Attention! Risque d'aspiration!

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NO_x).**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Attention! Risque de glissement!

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 3 de 8

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à température ambiante dans un endroit bien ventilé.

Éviter l'exposition directe au soleil/aux rayons UV.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent préservatif

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
8042-47-5	Huile de paraffine (inhalable)	-	5		VME 8 h	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Pas de précautions spéciales.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Le port de lunettes de protection n'est pas requis si utilisé dans les conditions prévues par le fabricant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 4 de 8

Eviter de toucher avec les yeux.

Protection des mains

Si l'utilisation est correcte, les gants de protection ne sont pas nécessaires.

Eviter de toucher avec la peau.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore, Légèrement jaunâtre
Odeur:	Inodore

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'écoulement:	< - 9 °C (*)
Point d'éclair:	200 °C (*)

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'auto-inflammation:	n.d.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	> 350 °C (*)

pH-Valeur:	Non détectable par analyse
------------	----------------------------

Viscosité dynamique:	n.d.
----------------------	------

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	52 mm²/s (*)
-------------------------------------	--------------

Durée d'écoulement:	n.d.
---------------------	------

Hydrosolubilité:	insoluble
------------------	-----------

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
---------------------------------------	------

Pression de vapeur: (à 20 °C)	< 0,1 hPa (*)
----------------------------------	---------------

Densité (à 20 °C):	env. 0,85 g/cm³
--------------------	-----------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 5 de 8

Densité de vapeur relative:

n.d.

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

0 %

Teneur en solvant:

0 %

Taux d'évaporation:

n.d.

Information supplémentaire

(*) Huile blanche, technique

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 6 de 8

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

Un contact plus prolongé ou répété peut produire des irritations des yeux et des muqueuses.

Contact prolongé avec la peau peut provoquer irritation cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

huile blanche, technique

CL 50/Leuciscus idus/96 h > 1000 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h > 100 mg/l

NOEL/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h > 100 mg/l

NOEL/poisson/28 d > 1000 mg/l (QSAR)

12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Dans les égouts, peut être démembré par des séparateurs d'huile et de graisses.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 7 de 8

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JG598 STERILIT I Compte-gouttes d'huile

Date de révision: 20.02.2024

Code du produit: 00250-0003

Page 8 de 8

Directive 2004/42/CE relative à COV
dans les vernis et peintures:

0 %

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.
chapitre: 3, 9

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)